



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060
Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666
Fax. (Qc): (418) 660-8998

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 — IDENTIFICATION

Identification du produit		Nom chimique / Nom commercial / Synonymes	
Réactif de Fry's		S/O	
Numéro MAT		Formule chimique	Masse molaire
FS-0199		S/O	S/O
Utilisation du produit			
Usage en laboratoire			
Nom du fournisseur			
Laboratoire MAT			
Adresse-Rue			
610, rue Adanac			
Ville		Province	
Québec		Québec	
Code Postal	Internet	Numéro de téléphone	
G1C 7B7	www.labmat.com	418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone urgence	CANUTEC: 613-996-6666	CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060	
Date FDS Préparée	FDS Préparée par	Courriel	
2018-03-19	Laboratoire MAT	labmat@labmat.com	

SECTION 2 — IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	Toxicité aigüe-Orale (Catégorie 4)
	Liquides inflammables (Catégorie 3)
	Corrosion cutanée/irritation cutanée (Catégorie 1)
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire (Catégorie 1)
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique (Catégorie 3)

Mention d'avertissement:	Danger
--------------------------	--------

Mention de danger:	H226 Liquide et vapeurs inflammables
	H302 Nocif en cas d'ingestion
	H318 Provoque des lésions oculaires graves
	H335 Peut irriter les voies respiratoires
	H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges

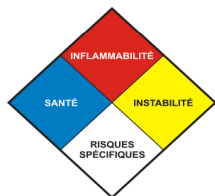
Conseils de prudence:	P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
	P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
	P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
	P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/tout autre matériau/antidéflagrant.
	P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
	P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
	P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
	P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
	P264 Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation.
	P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
	P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P312 EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P321 Traitement spécifique (Réf. Section 4).
P330 Rincer la bouche.
P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales

PICTOGRAMMES



Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4= Extrême)
----------------	---



Santé	3
Inflammabilité	3
Réactivité	0
Spécial	-

SECTION 3 — INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS	%
Acide chlorhydrique	7647-01-0	17
Éthanol	64-17-5	16
Méthanol	67-56-1	3
Acétate d'éthyle	141-78-6	<1
Chlorure cuivrique dihydrate	10125-13-0	6
Eau	7732-18-5	58

SECTION 4 — PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes . Si une irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés.Si une irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Si la victime ne respire plus, faire la respiration artificielle. Consulter un médecin.

Si avalé	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Obtenir une aide médicale immédiate.
----------	---

Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Réf. Section 11
---	-----------------

Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
---	--

SECTION 5 — MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Conditions d'allumage	Inflammable en présence d'une source d'allumage si la température est plus haute que le point d'éclair. Tenir à l'écart de la chaleur/étincelles/feu/surface chaude. Défense de fumer.
Agent d'extinction appropriés	Eau pulvérisée ou mousse résistant à l'alcool, ou poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Agent d'extinction inappropriés	N/D
Émanations dangereuses - combustion	Oxydes de carbone, Chlorure d'hydrogène gazeux, Oxydes de cuivre
Dangers spéciaux de feu et d'explosion	Liquide inflammable. La substance peut produire des vapeurs inflammables, lesquelles peuvent se déplacer jusqu'à une source d'inflammation et causer un retour de flamme.
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6 — MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Diluer les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Assurer une bonne aération des lieux. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Utiliser un appareil respiratoire au besoin.
--	---

SECTION 7 — MANUTENTION ET STOKAGE

Conditions d'entreposage	Entreposer dans un endroit frais et sec. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, et des sources d'inflammation. de la lumière, des matériaux organiques et des produits incompatibles. Ne pas utiliser de pression pour vider le contenant. Protéger des rayons du soleil.
Méthode et équipement de manutention	Porter l'équipement de protection individuel lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14)

SECTION 8 — CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition

Valeurs d'exposition (Québec)	Ingredient	No CAS	VECD (TLV-STEL)	VEMP (TLV-TWA)	Agence/ origine des données
	Alcool éthylique	64-17-5	N/D	1 000 ppm 1 880 mg/m ³	CNESST

	Méthanol	67-56-1	250 ppm 328 mg/m ³	200 ppm 262 mg/m ³	CNESST
	Acétate d'éthyle	141-78-6	N/D	400 ppm 1 440 mg/m ³	CNESST
	Acide chlorhydrique	7647-01-0	Valeur plafond: 5 ppm / 7,5 mg/m ³		CNESST
	Chlorure cuivrique dihydrate	10125-13-0	ND	1mg/m ³	CNESST
Légende	CNESST: Commission des normes, de l'équité et de la santé et sécurité au travail NIH: National institute of health (U.S. National Library of Medicine) ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists AIHA : American Industrial Hygiene Association VECD: Valeur d'exposition courte durée VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée CMRG : Chemical Manufacturer's Recommended Guidelines OSHA : United States Department of Labor - Occupational Safety and Health Administration TLV : Threshold limit value TWA: Time-Weighted-Average STEL: Short Term Exposure Limit CEIL: Ceiling RSST: Règlement sur la santé et sécurité au travail (Québec)				

Mesure de protection individuelle

Ventilation	Hotte
Respiratoire	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants de protection.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau

Contrôle d'ingénierie

Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique et apparence	Liquide vert
Odeur	Donnée non-disponible
Seuil olfactif	Donnée non-disponible
pH	Donnée non-disponible
Point de fusion / congélation	Donnée non-disponible
Point initial d'ébullition / plage d'ébullition	Donnée non-disponible
Point d'éclair	~20à30 °C (théorique)
Taux d'évaporation	Donnée non-disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Donnée non-disponible
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité (LEL %)	Donnée non-disponible
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosibilité (UEL %)	Donnée non-disponible
Tension de vapeur	Donnée non-disponible
Densité de vapeur	Donnée non-disponible
Densité	Donnée non-disponible
Solubilité	Soluble dans l'eau et alcool
Coefficient H₂O / n-octanol	Donnée non-disponible
Température d'auto-inflammation	Donnée non-disponible
Température de décomposition	Donnée non-disponible
Viscosité	Donnée non-disponible

SECTION 10 — STABILITÉ ET REACTIVITÉ

Réactivité	Non-réactif sous conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Risque de réactions dangereuses	Donnée non disponible.
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Éviter la chaleur excessive, les flammes nues et toutes les autres sources d'inflammation.
Substances incompatibles	Les agents oxydants forts (acide nitrique, permanganates, acide perchlorique, les peroxydes, les chlorates et les perchlorates), les acides forts, les chlorures et les anhydrides d'acide, l'hydroxyde d'ammonium. Isocyanates. Métaux. Peroxydes organique. Epoxydes. Agents réducteurs. Les substances réactives à l'eau. Azo, diazo and hydrazines. Nitrides. Métaux alcalins. Bases, Amines. Fluor, acétylures de métal, hexalithium disilicide.
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu : Oxydes de carbone, Chlorure d'hydrogène gazeux, Oxydes de cuivre Autres produits de décomposition : donnée non disponible.

SECTION 11 —INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Premières voies d'absorption	Ingestion, contact cutané, contact oculaire, inhalation.
Effets de l'exposition aigue:	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Yeux	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Peau	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Respiration	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Ingestion	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Effets de l'exposition chronique :	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué

Ingrédient	No CAS	DL50 Oral	DL50 Cutané	CL50 - inhalation
Éthanol	64-17-5	9 900 mg/kg (Rat)	N/D	124,7 mg/L (Rat) 4h
Voie d'exposition	Effets sur la santé:			
Ingestion	Peut être nocif par ingestion.			
Inhalation	Peut être nocif par inhalation. Provoque une irritation du système respiratoire.			
Cutané	Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Provoque une irritation de la peau.			
Oculaire	Provoque une irritation des yeux.			
Symptômes:	A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.			

Ingrédient	No CAS	DL50 Oral (spécifier l'espèce)	DL50 Cutané (spécifier l'espèce)	CL50 - inhalation (spécifier l'espèce et voie d'entrée)
Méthanol	67-56-1	1 187 mg/kg (Rat)	15 800 mg/kg (Lapin)	64000 ppm 4 hres (Rat)
Voie d'exposition	Effets sur la santé:			
Ingestion	Toxique en cas d'ingestion.			
Inhalation	Toxique en cas d'inhalation. Peut irriter le système respiratoire.			
Cutané	Toxique en cas d'absorption à travers la peau. Peut provoquer une irritation de la peau.			
Oculaire	Peut provoquer une irritation des yeux.			
Symptômes:	L'ingestion peut provoquer ; migraine, vertiges, somnolence, acidoses métaboliques, coma, crises d'épilepsie. L'alcool méthylique peut être fatal ou causer une cécité si avalé. Dommages pour : foie, reins, yeux, coeur, système nerveux central.			

Ingrédient	No CAS	DL50 Oral (spécifier l'espèce)	DL50 Cutané (spécifier l'espèce)	CL50 - inhalation (spécifier l'espèce et voie d'entrée)
Acétate d'éthyle	141-78-6	11,3 mg/kg (Rat)	18 000 mg/kg (Lapin)	4 000 mg/L (Rat) 4h
Voie d'exposition	Effets sur la santé:			
Ingestion	Peut être nocif par ingestion.			
Inhalation	Peut être nocif par inhalation. Peut irriter le système respiratoire. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.			
Cutané	Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Peut provoquer une irritation de la peau.			
Oculaire	Peut provoquer une irritation des yeux.			

Symptômes:	L' inhalation de fortes concentrations risque de provoquer ; migraine, somnolence, vertiges, vomissements, narcose, anémie, dépression du système nerveux central.
-------------------	--

Ingrédient	No CAS	DL50 Oral (spécifier l'espèce)	DL50 Cutané (spécifier l'espèce)	CL50 - inhalation (spécifier l'espèce et voie d'entrée)
Acide chlorhydrique	7647-01-0	238 mg/Kg (Rat)	1449 mg/kg (Souris)	3124 ppm (Rat) 1h
Voie d'exposition	Effets sur la santé:			
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion.			
Inhalation	Peut être nocif par inhalation. Peut irriter le système respiratoire.			
Cutané	Peut nocif en cas d'absorption par la peau. Peut provoquer une irritation de la peau.			
Oculaire	Peut provoquer une irritation des yeux.			
Symptômes:	Le produit est extrêmement destructeur des tissus des muqueuses, des voies respiratoires supérieures, des yeux et de la peau. Le produit peut provoquer une sensation de brûlure, toux, asthmatiforme, laryngite, insuffisance respiratoire, spasme, inflammation et oedème du larynx et/ou des bronches, congestion pulmonaire ou de l'œdème pulmonaire.			

Ingrédient	No CAS	DL50 Oral (spécifier l'espèce)	DL50 Cutané (spécifier l'espèce)	CL50 - inhalation (spécifier l'espèce et voie d'entrée)
Chlorure cuivrique dihydrate	10125-13-0	740 mg/kg (rat)	1224 mg/kg (Souris)	Donnée non disponible
Voie d'exposition	Effets sur la santé:			
Ingestion	Toxique en cas d'ingestion.			
Inhalation	Peut être nocif par inhalation. Provoque une irritation du système respiratoire.			
Cutané	Provoque une irritation de la peau.			
Oculaire	Provoque une irritation des yeux.			
Symptômes:	Dépend de l'intensité et de la durée d'exposition, les conséquences peuvent aller de l'irritation légère à la destruction sévère des tissus., Les symptômes d'un empoisonnement systémique par le cuivre peuvent comporter des dommages capillaires, des céphalées, des sueurs froides, un pouls faible, des dommages aux reins et au foie, excitation du SNC suivi d'une dépression, jaunisse, convulsions, paralysies et coma.La mort peut provenir d'un choc ou d'une insuffisance rénale. L'intoxication chronique au cuivre est caractérisée par une cirrhose hépatique des dommages cérébraux et démyélination, une défectuosité des reins et la décomposition du cuivre dans la cornée chez les humains comme illustré par la maladie de Wilson, Il a été également démontré que l'empoisonnement au cuivre a conduit à une anémie hémolytique et à accélérer les artérioscléroses., les symptômes observés peu de temps avant la mort sont :, choc, insuffisance rénale			

ETA mélange (Estimation de la toxicité aiguë)	990 mg/kg -Oral 5646 mg/kg -Cutané 3124 ppm - Inhalation
--	--

SECTION 12 —INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	Donnée non-évaluée
Persistance et dégradation	Donnée non-évaluée
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non-évaluée
Mobilité dans le sol	Donnée non-évaluée
Autres effets nocifs	Donnée non-évaluée

SECTION 13 — DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
-----------------------------------	---

SECTION 14 — INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Numéro UN	2924
Appellation réglementaire	LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, N.S.A.
Classification du TMD	3 (8)
Groupe d'emballage	II

Indice de quantité limitée	1L
Indice PIU	-
Dispositions particulières	16

SECTION 15 —INFORMATION SUR LA RÈGLEMENTATION

SIMDUT 1988 CANADA:

B2 Liquide inflammable
D1B Matière toxique ayant des effets immédiats graves
D2A Matière très toxique ayant d'autres effets toxiques
D2B Matière toxique ayant d'autres effets toxiques
E: Matière corrosive

SECTION 16 — AUTRE INFORMATION

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour:	2018-03-19
------------------------------	------------